

le FRAQ assant

Édition n°64 / Décembre 2025

Le cahier de :



Fédération
de la **relève agricole**
du Québec



Mot du président
page B02



Les voyages agricoles : une bouffée d'air frais pour la relève

pages B06-B07

Les voyages agricoles dans les régions de la FRAQ sont populaires depuis des années auprès des membres des associations de la Fédération. L'année 2025 n'a pas fait exception. Petit survol, dans ce cahier, des visites des différents groupes de la FRAQ. Sur la photo, l'équipe de l'Association de la relève agricole de la Gaspésie-Les Îles de passage à la Ferme Bococo, à Val-Brillant, durant leur voyage dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Gracieuseté de la FRAQ

**Les défis 2026
pour la relève**
page B04

La relève agricole mérite mieux

L'année 2025 aura été exigeante pour la relève agricole. Partout au Québec, nos membres ont dû composer avec une gestion de l'eau de plus en plus complexe, des conditions climatiques imprévisibles et des pressions financières toujours plus fortes. Malgré tout, ils et elles ont tenu bon. Je tiens à saluer la détermination de nos membres, qui continuent, jour après jour, à bâtir le futur de notre agriculture.



Frédéric Lavoie Photographe

David Beauvais
Président de la Fédération
de la relève agricole du Québec

En 2026, j'espère que nos décideurs comprendront enfin qu'investir dans la relève, c'est investir dans l'avenir du Québec rural.

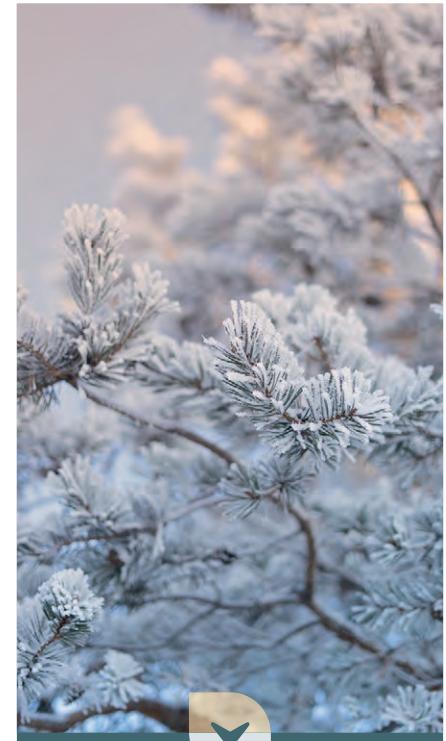
A près des mois d'attente, la nouvelle Politique bioalimentaire du gouvernement du Québec a enfin été dévoilée. Mais force est de constater que, malheureusement, les ressources financières allouées demeurent bien en deçà des besoins réels du milieu. Oui, les orientations reconnaissent l'importance de la relève, mais les moyens ne suivent pas. Les cibles sont revues à la baisse, et la présence de la relève dans les instances décisionnelles reste marginale.

Si nous voulons assurer la pérennité et la vitalité de notre agriculture, il faut investir sérieusement dans le renouvellement des programmes de soutien à la relève. Les montants du Programme d'appui financier à la relève agricole n'ont pas été révisés depuis trop longtemps. Le contexte actuel est rendu à des années-lumière de ce qu'il était il y a 10 ans. Même chose pour les concepts de « temps partiel » et de « temps plein », qui doivent être repensés.

En 2026, j'espère que nos décideurs comprendront enfin qu'investir dans la relève, c'est investir dans l'avenir du Québec rural. La FRAQ continuera de se battre pour que la voix des jeunes agriculteurs soit entendue, respectée et soutenue à la hauteur de leur engagement.

J'en profite pour vous inviter au 44^e Congrès de la relève, notre plus grand et plus important événement de l'année, qui aura lieu en Estrie au mois de mars prochain.

Si vous avez des préoccupations et des demandes à formuler, sachez que vos syndicats régionaux entreront bientôt en période d'assemblées générales annuelles. Les résolutions adoptées pourront être apportées à notre assemblée générale, lors de notre congrès, et seront par la suite ajoutées à notre plateforme de revendications. Vos priorités sont importantes pour nous et nous voulons les entendre. À bientôt! ☺



Passez un joyeux temps des Fêtes, et au plaisir de continuer à bâtir l'avenir de notre agriculture ensemble en 2026!

Conseils pour la relève agricole

Vous débutez en agriculture?

D'abord, vous pouvez explorer les produits financiers adaptés au démarage, à la croissance ou au transfert d'entreprise.

Ensuite, évaluez les outils de gestion des risques : les programmes d'assurance et de protection du revenu permettent de réduire les impacts financiers liés aux conditions climatiques défavorables, aux catastrophes naturelles, à la volatilité des prix et à la hausse des coûts de production. La combinaison de plusieurs outils offre une couverture plus complète.

Notre équipe-conseil est disponible pour vous aider à identifier les programmes les mieux adaptés à votre réalité. Un accompagnement spécialisé est aussi disponible pour les projets en productions émergentes.

• Pour en savoir plus : <https://fadq.qc.ca/releve-agricole>



Gracieuseté FADQ

Les gains de la relève en 2025

Clovis Raymond-La Ruelle / coordonnateur à la recherche et aux politiques agricoles, Interrégion Sud

Chaque année, la FRAQ enregistre de nombreux gains, et il est important de le souligner. Ces gains sont dus au travail acharné des représentants de la relève qui participent activement aux différentes instances officielles de la FRAQ, mais aussi qui s'impliquent dans les consultations, les activités et la représentation. Les membres de partout au Québec peuvent être fiers de réussir à améliorer les conditions dans lesquelles les relèves agricoles évoluent.

Projet de loi 86

L'adoption du PL 86 – *Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité* a entraîné un ensemble de gains pour la relève. Il est important de souligner que la participation de la FRAQ dans les consultations tout au long du processus de l'adoption du PL 86 a permis d'ajouter plusieurs éléments pour assurer une juste représentation des intérêts de la relève. Il est maintenant possible pour

De plus, il est maintenant interdit, pour les fonds d'investissement et les entreprises non agricoles, d'acquérir des terres agricoles dans un certain périmètre urbain entourant les municipalités de plus grande taille. Dans le PL 86 se retrouvent plusieurs gains notables pour la relève.

Programmes et ajustements

L'ajustement des programmes des différentes institutions gouvernementales en agriculture est un élément central des défis qui attendent la relève dans les prochaines années. Heureusement, la FRAQ travaille activement à s'assu-

rer que les nouvelles moutures des programmes offerts sont représentatives des conditions dans lesquelles les relèves évoluent. Il est donc important de souligner que La Financière agricole du Québec est en processus de révision des programmes d'assurance et de protection du revenu. C'est aussi par cette institution que le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) a vu le jour sous sa seconde forme. En augmentant les montants maximaux d'aide à 500 000 \$, en introduisant un mécanisme d'inclusion des fermes de groupe à l'admissibilité, en permettant un amortissement

allongé et en ajustant la période de démarrage/transfert sur 10 ans plutôt que 5, le FIRA 2 est beaucoup plus adapté au climat actuel. De plus, grâce à une excellente collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, avec l'initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat, plusieurs ajustements similaires offrent maintenant les sommes disponibles à un plus grand nombre de relèves partout au Québec. Il est aussi important que cette initiative soit particulièrement appréciée et que ses fonds soient toujours utilisés en totalité. ■

La FRAQ travaille activement à s'assurer que les nouvelles moutures des programmes offerts sont représentatives des conditions dans lesquelles les relèves évoluent.

toutes les municipalités de mettre en place une surtaxe des terres en friches, ce qui permettra de favoriser la remise en culture et réduira le risque de maintien en friche à des fins spéculatives. Il est aussi maintenant possible pour le gouvernement, par règlement, de venir limiter l'acquisition de terres agricoles pour freiner la concentration des terres dans les mains de quelques-uns. Le gouvernement s'est aussi engagé à mettre en place un registre des transactions foncières. Il s'agit d'une revendication de la relève depuis plusieurs années. Ce registre permettra d'avoir un meilleur regard sur le portrait de la spéculation et des transactions en zone agricole.



L'un des nombreux discours donnés par notre président David Beauvais, cette fois-ci lors du 43^e Congrès de la relève, en Gaspésie.



Les défis 2026 pour la relève

Clovis Raymond-La Ruelle / coordonnateur à la recherche et aux politiques agricoles, Interrégion Sud

De l'ambition avec peu de moyens

Après avoir attendu la nouvelle Politique bioalimentaire, force est de constater que, malheureusement, le gouvernement du Québec n'alloue toujours pas des ressources financières suffisantes. Bien que les orientations soulignent toujours l'importance de la relève, les cibles à atteindre sont réduites et la place de la relève dans les différentes instances décisionnelles n'est toujours pas assurée. Pour assurer une pérennité et une vitalité de la relève agricole au Québec, des sommes importantes doivent être investies en agriculture, et particulièrement dans le renouvellement des programmes pour la relève.

Adaptation des programmes relève

Il est temps que les programmes relève de La Financière agricole du Québec soient ajustés à la réalité d'aujourd'hui. Évidemment, il ne s'agit pas seulement d'augmenter considérablement les montants qui sont alloués aux programmes et qui sont disponibles pour la relève, il faut aussi prendre le temps de revoir les critères qui sont parfois désuets. Par exemple, le dernier ajustement des montants du Programme d'appui financier à la relève agricole date de plus d'une décennie. On le sait pourtant, l'augmentation du prix des terres, l'escalade des prix des intrants, etc. sont des éléments qui affectent grandement les liquidités des entreprises de la relève. Il est nécessaire de revoir à la hausse

ces montants. Mais au-delà des montants, c'est aussi le concept de temps partiel qui est problématique pour la relève. Alors qu'on annonce un revenu net agricole négatif au Québec, on exige encore de la relève de ne pas tirer un revenu extérieur trop élevé sous peine de se faire couper les montants de la subvention de moitié.

Contrôle de la spéculation – registre des transactions foncières

De la foulée de l'adoption du PL 86 – *Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité*, le gouvernement du Québec annonçait la volonté de créer un registre de transactions foncières en zone agricole. Ce registre permettrait de faire le suivi des transactions et d'ainsi avoir un portrait réel de la concentration des terres agricoles. Il permettrait aussi de faire un meilleur suivi des mécanismes de spéculation qu'on observe depuis plusieurs années. Malheureusement, bien que cette demande ait été une priorité pour la FRAQ dès le départ, ce registre tarde à être mis en place. Puisque les actions qui découlent de cet outil sont tributaires d'une accumulation de données sur plusieurs années, il est essentiel qu'il soit créé le plus rapidement possible. Il faut avoir un meilleur contrôle de l'acquisition des terres agricoles au Québec pour assurer une meilleure gestion de l'augmentation de la valeur du prix des terres.



Pour assurer une pérennité et une vitalité de la relève agricole au Québec, des sommes importantes doivent être investies en agriculture, et particulièrement dans le renouvellement des programmes pour la relève.

Continuer de défendre les intérêts de la relève

Encore une fois cette année, la FRAQ continuera de faire pression pour que des changements bénéfiques soient mis en place pour la relève et que d'autres suivent. Que ce soit sur la question de l'aide financière à la relève, de l'accessibilité des terres ou encore sur la création de programmes plus adaptés, la FRAQ sera au rendez-vous pour défendre la relève et ses intérêts en 2026. ■

Portrait des personnes gagnantes du concours *Tournez-vous vers l'excellence!*

Le 20 novembre dernier étaient dévoilés les noms des cinq jeunes de la relève agricole qui se sont démarqués dans le cadre de l'édition 2025 du concours organisé par La Financière agricole du Québec (FADQ). La remise des prix, dans le cadre de cette 20^e édition, a eu lieu lors du Colloque Gestion du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec.

Éliana Lapierre, du Centre horticole Foliflor, a remporté les honneurs avec le titre de grande gagnante. Elle a reçu une bourse de 7 000 \$. Spécialisée en production horticole ornementale, l'entreprise est située à Saint-Cyrille-de-Wendover dans la région du Centre-du-Québec.

Entreprise innovante, ancrée dans sa communauté et axée sur l'expérience client, le Centre horticole Foliflor a été repris par Éliana et ses associés en 2022. Détentrice d'un baccalauréat en agronomie, d'une maîtrise en biologie végétale et agronome, Éliana apparaît également sur les réseaux sociaux de l'entreprise dans des vidéos comptabilisant plus de 500 000 vues. Foliflor est unique en son genre, s'appuyant sur une culture d'entreprise fondée sur la passion, la rigueur et la proximité avec ses différents partenaires régionaux.



Éliana Lapierre



Aglaée Smith-Thériault

Deux personnes gagnantes ont reçu une bourse de 3 500 \$ chacune :

Aglaée Smith-Thériault, de la ferme Au Gré du Sol S.E.N.C., à Saint-Cyprien, dans la région du Bas-Saint-Laurent, une entreprise spécialisée en production maraîchère. Née d'un profond désir de se reconnecter avec la terre, la ferme Au Gré du Sol a pour mission d'offrir des produits frais, biologiques et locaux. Aglaée, reconnue comme le moteur de ce projet démarré en 2022, mise sur une formation variée en agriculture, sa rigueur ainsi qu'une vision stratégique intégrant des valeurs humaines afin de faire progresser son entreprise. Ses nombreuses implications démontrent son souci de se reconnecter avec la terre et de s'implanter dans sa communauté.



Cédrik Thibault-Deschênes

Cédrik Thibault-Deschênes, de la Ferme Deschênes et Fils S.E.N.C., à Sacré-Cœur, dans la région de la Côte-Nord, une entreprise spécialisée en production de veaux d'embouche. C'est en 2020 que Cédrik a saisi l'occasion de reprendre l'entreprise familiale, poursuivant ainsi la tradition de la Ferme Deschênes et Fils. En vue de réaliser ses buts de rentabilité et d'autonomie, Cédrik surveille les meilleures tendances du milieu et s'appuie sur sa formation en gestion agricole. Grâce à son leadership assumé, il se sent libre de réévaluer ses façons de faire, de nouer des liens avec sa communauté et de prendre des risques tout en protégeant l'héritage familial.

Deux autres bénéficiaires d'une bourse ont reçu 2 000 \$ chacun :

Thierry Poniewiera, de la Ferme Olac inc., à Jonquière, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a remporté la bourse décernée à l'entreprise qui se distingue parmi les finalistes du concours pour l'excellence de ses pratiques en matière de développement durable. « Ce qui me distingue des autres entrepreneurs et ce dont je suis fier sont mes engagements dans une alimentation locale accessible et de qualité », explique Thierry Poniewiera.



Thierry Poniewiera



Camille Côté

20^e édition CONCOURS **Tournez-vous vers l'excellence!**

Félicitations aux gagnantes et gagnants 2025!



Photos : FRAQ

L'équipe de l'ARAGÎM en voyage au Bas-Saint-Laurent.

NUTRITION DE PRÉCISION

Nutrition optimisée, profitabilité améliorée

Lorsque la science de la nutrition s'associe à une alimentation spécifique pour un avenir durable

Des rations optimisées

Une approche ciblée

Axée sur la durabilité

trouwnutrition.ca

trouw nutrition
une entreprise de Nutreco

228507

Les voyages agricoles : une bouffée d'air frais pour la relève

L'équipe de la FRAQ

De plus en plus populaires auprès des régions de la FRAQ, les voyages agricoles s'imposent comme une initiative porteuse pour la relève. Ces escapades de quelques jours permettent aux jeunes producteurs et productrices de sortir de leur quotidien, de briser l'isolement, et de tisser des liens solides avec d'autres passionnés du secteur.

SRALO Une première édition marquante

En janvier 2025, le Syndicat de la relève agricole Laurentides-Outaouais (SRALO) a lancé sa toute première édition de voyage agricole. Pendant deux jours en Montérégie, 11 participants ont vécu une expérience mémorable, ponctuée de fous rires, de découvertes, et de nouvelles amitiés. Ce séjour a même permis à certains de découvrir la FRAQ pour la première fois et, depuis, certains sont devenus administrateurs de leur syndicat régional!

Fort de ce succès, une deuxième édition est déjà prévue pour janvier prochain. Cette fois-ci, ce sont les relèves de trois régions de l'ouest, c'est-à-dire l'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT), l'Outaouais-Laurentides (SRALO) et Lanaudière (RAL), qui se réuniront. Les 45 jeunes de la relève auront l'occasion de vivre cette expérience enrichissante, encore une fois en Montérégie. Une belle preuve que les voyages agricoles ont le vent dans les voiles!

CRJA Une tradition qui se poursuit dans Lanaudière

Depuis plusieurs années, le Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRJA) prend la route pour son traditionnel voyage agricole. Quand le CRJA part en cavale, c'est d'abord pour faire découvrir à la relève agricole d'autres

modèles d'entreprises et inspirer des pratiques d'affaires responsables. Mais, comme le CRJA le sait très bien, le voyage d'automne, c'est aussi un moment privilégié pour renforcer les amitiés, échanger entre pairs et tisser des liens avec les étudiants du Collège d'Alma et les jeunes agriculteurs des régions visitées.

Au fil des ans, le CRJA a découvert Baie-Saint-Paul, le Centre-du-Québec et, l'an dernier, la région de la Chaudière-Appalaches et la ville de Québec. Cette année, du 5 au 7 novembre, les 28 participants ont pris la direction de Lanaudière, où ils ont été accueillis par la Relève agricole de Lanaudière (RAL). Au programme : une production de pommes de terre, une ferme porcine biologique et un producteur de tofu, entre autres.

D'année en année, grâce aux expériences partagées, ce voyage s'est imposé comme un incontournable pour le CRJA.

SYRAE Le classique Voyage des Fêtes

Depuis maintenant plusieurs années, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) profite du début de décembre pour faire une journée de visites dans des entreprises agricoles d'une région voisine. Cette tournée, qui regroupe chaque année une trentaine de personnes, favorise une grande cohésion entre les membres du SYRAE, qui en profitent pour échanger sur leurs réalités. Comme chaque année, le SYRAE organise son voyage la première fin de semaine de décembre. La destination sélectionnée pour l'édition 2025 : les MRC de Brome-Missisquoi et de Haute-Yamaska. Cette région obscure qui fait partie de la Montérégie, mais aussi des Cantons-de-l'Est, saura séduire le groupe de relèves qui aura la chance de nous accompagner.



La FRAQ en voyage

le FRAQassant



Les participants au voyage en Estrie de l'ARAMO.



Le groupe du CRJA a pris la direction de Lanaudière cette année.

Ces escapades de quelques jours permettent aux jeunes producteurs et productrices de sortir de leur quotidien, de briser l'isolement, et de tisser des liens solides avec d'autres passionnés du secteur.

ARAMO

Une nouvelle expérience estivale

Cette année, l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO) a décidé de profiter d'une magnifique journée de juillet pour aller faire une tournée d'une de ses régions voisines, l'Estrie, et son groupe régional, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE). Réunissant une vingtaine de personnes, membres de la FRAQ ou non, cette journée de visites a permis d'en découvrir un peu plus sur des entreprises de cette région diversifiée. Inspirée par la réussite de cette activité, l'ARAMO organisera certainement une seconde édition l'été prochain. Reste à savoir quelle sera la région chanceuse qui accueillera ce groupe de relèves passionnées!

ARAGÎM

Un voyage qui remplit son objectif

Ces voyages sont des activités primordiales dans l'attraction et la rétention des membres de l'Association de la relève agricole de la Gaspésie-Les Îles (ARAGÎM), au point où plusieurs de nos administrateurs, administratrices et membres les plus impliqués sont justement devenus membres pour participer à une édition de notre voyage, et ils sont encore là aujourd'hui! Cette année, nous sommes retournés chez nos voisins du Bas-Saint-Laurent pour un nouveau voyage au mois de novembre.

Conclusion

D'autres syndicats régionaux et certains groupes locaux font ou ont déjà fait des voyages. Au-delà du plaisir de découvrir de nouveaux paysages et de visiter des fermes inspirantes, ces voyages sont de véritables tremplins pour le réseautage. C'est aussi une occasion unique de rencontrer des gens qui vivent des réalités similaires, d'échanger sur les défis et les réussites, et de repartir avec une motivation renouvelée pour leur propre entreprise agricole. Pour participer à ces voyages, devenez membre de la FRAQ et informez-vous auprès de votre syndicat régional!

PRIX DE LA RELÈVE AGRICOLE 2025

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS ET AUX FINALISTES

LAURÉATS



Emmanuelle Vincent et Simon Laflamme
FERME BELFLAMME INC.

FINALISTES



Marie-Eve, Mylène et Samuel Ostiguy
FERME JANOT INC.

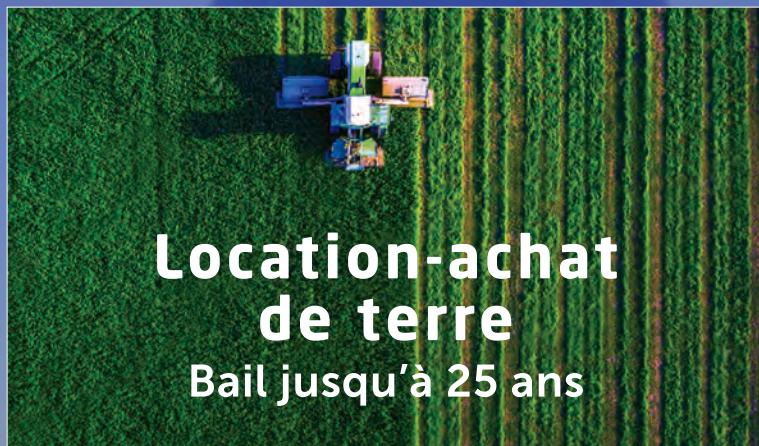
Le Prix de la relève agricole récompense un jeune entrepreneur agricole, ou un groupe de jeunes entrepreneurs agricoles, ayant particulièrement bien réussi son établissement.

Québec.ca/prix-relève-agricole



Fonds d'investissement
pour la relève agricole

DES SOLUTIONS D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ POUR LA RELÈVE AGRICOLE



**VOUS AVEZ 39 ANS OU MOINS
ET ÊTES ENTREPRENEUR AGRICOLE
OU EN VOIE DE LE DEVENIR.**

Contactez-nous au 1 855 270-3472
pour une évaluation de votre projet sans obligation!

Fiers partenaires du FIRA



lefira.ca